

DEC130319INSHS

Décision portant cessation de fonctions et nomination de M. Florent BRAYARD, directeur par intérim et de M. Sylvain PIRON, directeur adjoint par intérim de l'unité mixte de recherche n° 8558 intitulée « Centre de recherches historiques » (CRH)

LE PRESIDENT,

Vu le décret n° 82-993 du 24 novembre 1982 modifié portant organisation et fonctionnement du Centre national de la recherche scientifique (CNRS) ;

Vu le décret du 21 janvier 2010 portant nomination de M. Alain Fuchs aux fonctions de président du CNRS ;

Vu la décision n° 920520SOSI du 24 juillet 1992 modifiée portant organisation et fonctionnement des structures opérationnelles de recherche ;

Vu la décision n° 100077DAJ du 3 mars 2010 portant nomination de M. Joël Bertrand aux fonctions de directeur général délégué à la science ;

Vu la décision n° 10A004DSI du 18 décembre 2009 portant renouvellement de l'unité mixte de recherche n° 8558 intitulée « Centre de recherches historiques » (CRH) ;

Vu la décision n° 110176INSHS du 28 janvier 2011 portant nomination de M. Christophe Duhamelle aux fonctions de directeur et de Mme Isabelle Backouche aux fonctions de directrice adjointe de l'unité mixte de recherche n°8558 ;

Vu la décision n° 111154INSHS du 21 juin 2011 portant nomination de Mme Judith Lyon-Caen aux fonctions de directrice adjointe de l'unité mixte de recherche n° 8558 ;

Vu l'accord du partenaire ;

DECIDE :

Article 1

I. Il est mis fin aux fonctions de M. Christophe DUHAMELLE, directeur, et de Mmes Isabelle BACKOUCHE et Judith LYON-CAEN, directrices adjointes, de l'unité mixte de recherche susvisée, démissionnaires, à compter du 16 janvier 2013.

II. A compter de cette même date, M. Florent BRAYARD, Chargé de recherche au CNRS, est nommé directeur par intérim de l'unité mixte de recherche susvisée jusqu'au 31 juillet 2013.

III. A compter de cette même date, M. Sylvain PIRON, Maître de conférences à l'EHESS, est nommé directeur adjoint par intérim de l'unité mixte de recherche susvisée jusqu'au 31 juillet 2013.

Article 2

La présente décision sera publiée au *Bulletin officiel* du CNRS.

Fait à Paris, le 19 février 2013

Pour le président et par délégation,
Le directeur général délégué à la science
Joël Bertrand